L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI 22 MARS 1879.

NOS ABONNES DE HOUMA,

M. F. GOUAUX est l'agent de l'Abeille à Houma.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 mars.—Temps plus chaud, particulièrement cette nuit, averses partielles, vents du sud et légèrement chaleureux en hausse.

Température du 21 mars 1879:

Thermomètre de C. DUFAING, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	64	18
Midi	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

Stations météorologiques.

Vendredi, 21 mars, 3 h. 45 P. M.

Mouvement du fleuve (Niveau au dessus de l'échelle du quai).

Pittsburg, Pa.	4.10	Nashville, Tenn.	13.07
Cairo, Ill.	28.60	New Orleans	6.00
Cincinnati, O.	22.00	Mobile, Ala.	5.00
Louisville, Ky.	14.00	Montgomery, Ala.	3.00
Nashville, Tenn.	4.00	Selma, Ala.	3.00
Chattanooga, Tenn.	1.00	Vicksburg, Miss.	7.11
Knoxville, Tenn.	1.00	Shreveport, La.	13.00
Atlanta, Ga.	1.00	Little Rock, Ark.	2.07
Augusta, Ga.	11.00	Fort Smith, Ark.	2.00
Savannah, Ga.	11.00	Dubuque, Iowa	2.00
Jacksonville, Fla.	11.00	Dubuque, Iowa	2.00
Columbia, S. C.	2.00	Pittsburg, Pa.	4.00

Hauteur du fleuve au dessus de l'étiage (eaux basses).

Pittsburg, Pa.	4.10	Nashville, Tenn.	13.07
Cairo, Ill.	28.60	New Orleans	6.00
Cincinnati, O.	22.00	Mobile, Ala.	5.00
Louisville, Ky.	14.00	Montgomery, Ala.	3.00
Nashville, Tenn.	4.00	Selma, Ala.	3.00
Chattanooga, Tenn.	1.00	Vicksburg, Miss.	7.11
Knoxville, Tenn.	1.00	Shreveport, La.	13.00
Atlanta, Ga.	1.00	Little Rock, Ark.	2.07
Augusta, Ga.	11.00	Fort Smith, Ark.	2.00
Savannah, Ga.	11.00	Dubuque, Iowa	2.00
Jacksonville, Fla.	11.00	Dubuque, Iowa	2.00
Columbia, S. C.	2.00	Pittsburg, Pa.	4.00

Rapport du Signal Corps. U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au bureau de santé:

Mariages.—Wm. R. Goulbert à Mlle Mary A. Bailey.

Victor Gravier à Mlle Rosa Montier.

Wm. Brown à Mlle Matilda Gaudet.

Alfred Maurin à Mlle Amelie A. Kimbrow.

Alfred Watson à Mlle Catherine J. Dupille.

Wm. Gossert à Mlle Victoria Silvey.

Paul Pelmey à Mlle Celeste Duval.

Naissances.—Mme James M. Dowling, une fille.

Mme Claudius D. Hart, un garçon.

" C. Fauchon, un garçon.

" C. Fauchon, un garçon.

" Charles Dier, une fille.

" Frank A. Cavanagh, un garçon.

" A. F. Pierce, une fille.

" Thomas Ryan, un garçon.

" Gustave Seebold, un garçon.

" Charles Dessens, une fille.

" W. L. Lewis, une fille.

Décès.—Frank Brown, 56 ans.

Owen Ardry, 14 ans.

Bridie Sullivan, 4 ans.

Alfred Williams, 3 ans.

Joseph Redack, 50 ans.

John Brennan, 31 ans.

Jane Brennan, 6 ans.

R. Perkins, 50 ans.

Mary Jane, 5 ans.

Joseph Jack, 41 ans.

Mme Mary Catherine Miller, 53 ans.

Parapluies.—Le ministre des finances, dans une circulaire adressée au collecteur de la douane de New York, dit dont une copie a été transmise à M. Badger, décide qu'à moins d'exemption expresse, les bouteilles et les boucles qui forment partie d'un article importé sont frappés d'un droit de douane pour ceux qui entrent, au cours de celui qui plus sur le contenu. M. Sherman, avant de faire connaître son opinion au fonctionnaire qui l'avait sollicitée, avait consulté l'avocat général des États-Unis.

—Le voyer croit qu'il faudra près de quarante-un mille yardes carrées de pavage, de la ligne inférieure de la rue de la Douane à la ligne supérieure de la rue Peyster, du track du chemin de fer de la Milla, et la réparation du quai, pour mettre le débarcadère au coton en parfait état. Les travaux coûteront cent soixante-quatre mille dollars, c'est-à-dire cent mille de plus que ne le pensaient les membres de la bourse. M. Brown attend, pour se prononcer définitivement sur la manière, le rapport du ingénieur du voyer, le général Blanchard.

—Le gouverneur a nommé Gustave J. Fazende juge de paix du cinquième district de la paroisse Jefferson, en remplacement de F. A. Osborne, décédé; Paul A. Richard contrôleur du quatrième ward de la paroisse Iberville; Alexander C. Hutchinson et le Dr W. G. Austin membres du bureau de santé de la Nile-Orléans.

—En prenant l'acquittement de M. Walter A. Wood, accusé d'avoir tué John Sharpies, le 7 du courant, dans le sixième district, le recorder Shoshan, après la lecture de la déclaration volontaire du prisonnier, a dit: "Les témoignages établissent que le prisonnier n'a tué que en défendant. Il est démontré que voyant le danger imminent qui menaçait la dame qu'il accompagnait il danger qui le menaçait, il est en le coup un peu trop tard: aussi longtemps à se défendre.

—Les juges du premier district judiciaire en cour appelé à la cour suprême du décret de leur collègue, l'honorable Robens, qui a condamné, le lundi dernier, leur demande d'injonction relativement au paiement des mandats autres que ceux des fonctionnaires d'un ou chacun de la constitution.

—M. M. Manns, président de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans, dans le cours d'une opinion avec H. Glyan, a attribué le fin qui s'est déclaré, jeudi matin, dans la bâtisse qu'occupe la compagnie, à la combustion spontanée des vieux chiffons et papiers déposés dans un des étages supérieurs. Comme les matières de cette espèce causent, tous les ans, de nombreux incendies, et notre cité, il faudrait, M. Manns a demandé à l'administrateur s'il n'était pas possible de prévenir les accidents par une ordonnance imposant une pénalité à ceux qui intentionnellement s'occuperaient chez eux des chiffons et des papiers. M. Glyan a promis à M. Manns d'interroger le conseiller de la ville à ce sujet.

—Kate Sanders, femme de couleur, qu'un affidavit accuse d'avoir volé, chez Mme F. Bienvenu, au No 153 de la rue de l'Hôpitaux, des bijoux et du linge évalués à quatre cent trente-huit dollars, n'ayant pu fournir un établissement pour répondre de son accusation, a été incarcérée par ordre du juge Mithenberger.

—Tomas Arabe, accusé d'avoir tué George H. Stéhlmann, le 3 février 1877, sera jugé, pour la troisième fois, lundi prochain, à la cour criminelle supérieure.

—Le quatrième cour de district a accordé, cette matin, à Mme Louis Pujol Commandeur, exécuteur testamentaire de la succession E. Cantarielle, l'appel qu'elle demandait au sujet de la détermination de trois commissaires chargés de liquider la banque du Sud.

—Des matelots du port, au nombre de cinquante, se sont formés en procession, hier matin, et précédés d'un fifre et d'un tambour, ont parcouru les principales rues de la ville. On sait qu'ils exigent une augmentation de gages. Des policiers les ont suivis, pour voir ce qu'ils ne troublaient pas la paix. La démonstration n'a pas que de déserteurs.

—Le jugement de M. George W. Duper a lieu aujourd'hui, à la cour criminelle supérieure.

—L'administrateur Moulin va choisir, sur le cimetière de la Métairie, un terrain qui remplacera le cimetière Locust Grove.

—John Stewart, sur la jambe droite duquel une balle de colon est restée, à bord du bateau à vapeur Charles L. Chenoine, a été transporté à l'hôpital de charité.

—M. Joseph Magner a comparu devant le juge Whitaker et s'est déclaré innocent.

—M. Joseph Lagrange, citoyen de la république française, et M. Francis Lagrange, citoyen de l'État du Missouri, ont, en leur nom, [illegible] d'un transport du Rio Grande [illegible] pour le cour de appel de la [illegible] en vertu d'un mandat du juge Lamarque.

—Les jurés du premier district judiciaire en cour appelé à la cour suprême du décret de leur collègue, l'honorable Robens, qui a condamné, le lundi dernier, leur demande d'injonction relativement au paiement des mandats autres que ceux des fonctionnaires d'un ou chacun de la constitution.

—Le gouverneur a nommé Gustave J. Fazende juge de paix du cinquième district de la paroisse Jefferson, en remplacement de F. A. Osborne, décédé; Paul A. Richard contrôleur du quatrième ward de la paroisse Iberville; Alexander C. Hutchinson et le Dr W. G. Austin membres du bureau de santé de la Nile-Orléans.

—En prenant l'acquittement de M. Walter A. Wood, accusé d'avoir tué John Sharpies, le 7 du courant, dans le sixième district, le recorder Shoshan, après la lecture de la déclaration volontaire du prisonnier, a dit: "Les témoignages établissent que le prisonnier n'a tué que en défendant. Il est démontré que voyant le danger imminent qui menaçait la dame qu'il accompagnait il danger qui le menaçait, il est en le coup un peu trop tard: aussi longtemps à se défendre.

—Les jurés du premier district judiciaire en cour appelé à la cour suprême du décret de leur collègue, l'honorable Robens, qui a condamné, le lundi dernier, leur demande d'injonction relativement au paiement des mandats autres que ceux des fonctionnaires d'un ou chacun de la constitution.

—M. M. Manns, président de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans, dans le cours d'une opinion avec H. Glyan, a attribué le fin qui s'est déclaré, jeudi matin, dans la bâtisse qu'occupe la compagnie, à la combustion spontanée des vieux chiffons et papiers déposés dans un des étages supérieurs. Comme les matières de cette espèce causent, tous les ans, de nombreux incendies, et notre cité, il faudrait, M. Manns a demandé à l'administrateur s'il n'était pas possible de prévenir les accidents par une ordonnance imposant une pénalité à ceux qui intentionnellement s'occuperaient chez eux des chiffons et des papiers. M. Glyan a promis à M. Manns d'interroger le conseiller de la ville à ce sujet.

—Kate Sanders, femme de couleur, qu'un affidavit accuse d'avoir volé, chez Mme F. Bienvenu, au No 153 de la rue de l'Hôpitaux, des bijoux et du linge évalués à quatre cent trente-huit dollars, n'ayant pu fournir un établissement pour répondre de son accusation, a été incarcérée par ordre du juge Mithenberger.

—Tomas Arabe, accusé d'avoir tué George H. Stéhlmann, le 3 février 1877, sera jugé, pour la troisième fois, lundi prochain, à la cour criminelle supérieure.

—Le quatrième cour de district a accordé, cette matin, à Mme Louis Pujol Commandeur, exécuteur testamentaire de la succession E. Cantarielle, l'appel qu'elle demandait au sujet de la détermination de trois commissaires chargés de liquider la banque du Sud.

—Des matelots du port, au nombre de cinquante, se sont formés en procession, hier matin, et précédés d'un fifre et d'un tambour, ont parcouru les principales rues de la ville. On sait qu'ils exigent une augmentation de gages. Des policiers les ont suivis, pour voir ce qu'ils ne troublaient pas la paix. La démonstration n'a pas que de déserteurs.

—Le jugement de M. George W. Duper a lieu aujourd'hui, à la cour criminelle supérieure.

—L'administrateur Moulin va choisir, sur le cimetière de la Métairie, un terrain qui remplacera le cimetière Locust Grove.

—John Stewart, sur la jambe droite duquel une balle de coton est restée, à bord du bateau à vapeur Charles L. Chenoine, a été transporté à l'hôpital de charité.

—M. Joseph Magner a comparu devant le juge Whitaker et s'est déclaré innocent.

—M. Joseph Lagrange, citoyen de la république française, et M. Francis Lagrange, citoyen de l'État du Missouri, ont, en leur nom, [illegible] d'un transport du Rio Grande [illegible] pour le cour de appel de la [illegible] en vertu d'un mandat du juge Lamarque